

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 4 novembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQAM, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQAM), Mme GAUTHIÉ (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) Mme AVENA, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 24 octobre 2014

Délibération n° : 70-2014

**Objet : Accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
Convention de financement avec le Département de la Côte d'Or**

Les travailleurs sociaux du CCAS interviennent, par convention avec le Conseil Général de la Côte d'Or, dans l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA. Cette intervention fait l'objet d'une dotation annuelle établie par le Département à 105 000 €.

La convention présentée en séance confirme l'attribution de cette dotation pour l'exercice 2014.

Aussi, les membres du conseil d'administration du CCAS autorisent le Président à signer cette convention pour l'exercice 2014.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Deposé le:

17 NOV. 2014

Françoise TENENBAUM



PUBLIÉ LE - 5 NOV. 2014